

Le tourisme : un levier de développement pour le Finistère, Suivez le guide !

Les nouvelles équipes des communes et intercommunalités se mettent en place depuis le mois d'avril et prennent leurs marques dans leurs nouvelles fonctions. Pour accompagner les élus au tourisme, Finistère Tourisme, l'agence de développement touristique créée par le Conseil Général, met à leur disposition les informations essentielles pour mieux comprendre la filière, ses enjeux, ses acteurs et le rôle important des collectivités dans sa dynamique de développement. Elle vient également de publier spécialement pour cette occasion le « Guide de l'élu au tourisme », un outil repère pour orienter l'élu dans l'univers touristique et répondre à ses questions.

Une activité structurante pour le Finistère

Le tourisme finistérien se situe au 9^{ème} rang des départements français au regard du nombre de nuitées annuelles. 2, 8 millions de touristes sont accueillis chaque année dans le Finistère, ce qui génère plus d'1 milliard de dépenses sur le territoire par an.

C'est une activité pourvoyeuse d'emplois directs (hôtels, cafés, restaurants,...), indirects (commerces, artisans du bâtiment,...) et de retombées induites (taxe de séjour,...). 5,2 % des emplois directs du Finistère sont liés au tourisme (contre seulement 4,6 % en moyenne en France). Dans certaines communes touristiques du Finistère, par exemple les stations balnéaires, 10 à 12 % des emplois relèvent directement de ce secteur d'activité. C'est aussi une activité qui structure le territoire en contribuant au développement de services et équipements qui ne seraient pas aussi étendus s'ils n'étaient utilisés que par les habitants. Si dans certains sites littoraux, commerces et activités sont présents toute l'année, c'est parce que leur équilibre économique provient des habitants permanents, mais aussi des résidents secondaires et des touristes en séjour dans les hébergements marchands.

Les enjeux et défis à relever

Le marché du tourisme rencontre depuis peu des mutations importantes. Y faire face requiert plus de politiques concertées entre collectivités. Le premier enjeu est aujourd'hui celui de l'hébergement. Le secteur marchand dans le Finistère enregistre en effet une baisse de ses capacités d'accueil, surtout sur le littoral. Il convient aujourd'hui d'alerter les élus locaux sur cette tendance qui à très court terme pourrait altérer le devenir touristique de certains sites touristiques de bord de mer.

Au delà, des évolutions structurelles de l'hébergement, il convient aussi d'adapter plus largement l'offre touristique aux comportements de consommations et de déplacements de nos contemporains. Dans un univers concurrentiel, l'offre créée il y a quelques années doit répondre à de nouvelles attentes en matière de séjours et à des façons plus diverses de se déplacer d'un point à un autre (inter modalité des modes de transports, ...). Le tourisme ne se limite plus à une action estivale. Pour assurer l'avenir de ce secteur important de notre économie, nous devons faire en sorte qu'il trouve davantage sa place dans les politiques transversales d'aménagement des territoires (SCOT, PLU, Schémas de déplacements et de transports, ...). De nombreux territoires touristiques engagent des politiques visant à renforcer leur attractivité et à requalifier leurs espaces publics, à la fois pour les habitants, mais aussi pour ceux qui y résident ponctuellement.

L'autre enjeu majeur de la filière tourisme est celui du numérique : on estime que près de 77% des réservations passent désormais par internet, et on sait aussi que les 2/3 des visiteurs apprécient de se connecter à Internet sur leur lieu de séjour (source : FNCRT/CRT Bretagne 2013). Il s'agit, via une meilleure visibilité de l'offre touristique sur Internet, de conforter l'attractivité du Finistère. L'innovation doit être encouragée.

Nouveau ! Le guide de l'élu au tourisme

L'agence départementale de développement touristique vient de publier un « Guide de l'élu au tourisme dans le Finistère ».

40 pages permettent au lecteur d'appréhender trois domaines : le cadre réglementaire du tourisme (en cours d'évolution avec l'Acte III de la décentralisation), le marché du tourisme et ses caractéristiques, et des indications méthodologiques pour élaborer un projet touristique de territoire.

La gouvernance et le projet stratégique doivent en effet être au cœur des priorités de l'élu au tourisme. Sans projet, l'action touristique risque de se limiter à quelques opérations certes utiles (promotion, accueil des visiteurs,...) mais insuffisantes pour asseoir le devenir d'une filière économique de première importance.



LA CAISSE DES DÉPÔTS ACCOMPAGNE LES ACTEURS PUBLICS DU FINISTÈRE

Financez facilement tous vos projets de long terme grâce aux prêts de la Caisse des Dépôts

Taux révisable : 2,5 % - La Caisse des Dépôts peut financer à 100 % jusqu'à 1 million d'euros - Entre 1 et 2 millions d'euros : 75 % - Au delà : 50 %

Contactez : Gérard Péhé - 02 23 35 55 08 ou 06 07 94 19 46 - André Gras - 02 23 35 55 29

Comment bâtir mon projet au sein de la collectivité ?

Construire un projet touristique de territoire permet d'aborder les questions de manière transversale et de s'assurer que les actions des uns et des autres, si elles visent à être fortement contributrices pour l'économie locale, n'obèrent pas le capital touristique du territoire. Le tourisme doit être pensé pour s'inscrire dans des modèles de développement durable.

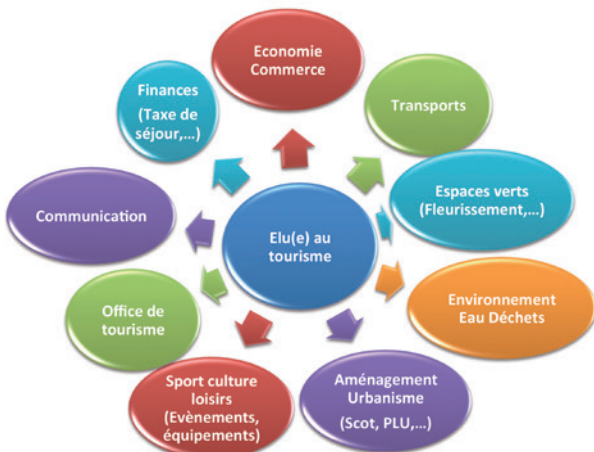
L'élaboration d'un projet communal ou communautaire repose sur une analyse du contexte et des caractéristiques de l'offre touristique du territoire : le diagnostic. Les approches doivent être croisées et se nourrir également des informations concernant les communes et intercommunalités jouxtant le périmètre d'étude. Définir la maturité touristique de son territoire permet de le situer dans le contexte touristique. Cette méthode conduit également à définir des objectifs de développement en cohérence avec la réalité touristique du territoire, les pratiques des clientèles et la concurrence.

Finistère Tourisme vous fournit une information calibrée sur votre territoire

Finistère tourisme met à disposition des données statistiques détaillées sur les lits touristiques de chaque commune et intercommunalité. Au-delà de ces monographies statistiques, Finistère tourisme peut également accompagner les démarches des collectivités territoriales de la Finistère : appui à la définition de projets touristiques de territoire, de stratégies marketing, et des collaborations avec les offices de tourisme et pays pour la mise en œuvre d'actions dans le domaine du numérique, de la structuration de l'offre, de la promotion des territoires,...

Le tourisme : une activité transversale au sein de ma collectivité

Un des rôles de l' élu au tourisme consiste à organiser la concertation et le dialogue au sein de sa collectivité. Le tourisme étant par essence transversal, la qualité de la chaîne de prestations touristiques va dépendre non seulement de l'action de la municipalité dans le domaine strict du tourisme, mais aussi d'autres paramètres : la voirie, l'entretien des espaces communaux, l'assainissement, la gestion des déchets, des espaces verts, l'entretien des toilettes publiques, la politique culturelle, la vie associative, la préservation du patrimoine, ... etc. La concertation à instaurer avec le secteur privé du tourisme est aussi indispensable.



La concertation en interne, au sein de la commune / de l'intercommunalité (Source : ADT29)

Zoom sur... Le schéma départemental de développement touristique 2014/2018

Conformément au Code du tourisme, le Conseil général établit un document cadre pluri-annuel précisant son action dans le domaine du tourisme. Le 30 janvier 2014, l'Assemblée départementale a adopté son schéma pour la période 2014-2018. Il comporte des éléments de diagnostic de la filière tourisme et a permis de déterminer les enjeux pour les années à venir. Elaboré en concertation avec les collectivités territoriales, les entreprises du secteur privé du tourisme, les organismes institutionnels, les associations, ... il s'accompagne d'un plan d'actions opérationnelles organisé autour de 17 chantiers. Le Conseil général a mandaté l'Agence de développement touristique pour sa mise en œuvre en lien avec les partenaires.

Ce schéma prévoit également des dispositifs visant à sensibiliser les élus locaux aux problématiques du tourisme. Dans ce but, Finistère tourisme propose une collection d'outils d'information dénommés «Tourisme et Collectivités».

L'intégralité du schéma est téléchargeable sur www.finisteretourisme.com, espace pro.

